



# CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2025

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en urgence le 27 mars 2025, s'est réuni le lundi 31 mars 2025 à 20h00, salle du conseil municipal, en mairie du Tablier.

### **Validation du caractère d'urgence de la convocation du conseil municipal**

**2025-03-23**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Valide la procédure d'urgence de convocation du Conseil Municipal

### **Proposition d'achat de la maison située 7 rue principale, cadastrée AB 160**

**2025-03-24**

Après avoir pris connaissance des documents,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de refuser l'offre d'un montant de 32 000€, la considérant trop basse.

### **Mise en vente de la maison située 7 rue principale, cadastrée AB 160**

**Annule et remplace la délibération 2024-03-10**

**2025-03-25**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de mettre en vente la maison *sis* 7 rue principale 85310 Le Tablier, située sur la parcelle AB 160 dont la superficie du terrain est de 455m<sup>2</sup>, au prix de 63 500€ avec un prix minimum de 50 000€, frais d'agence et frais de notaire à la charge de l'acquéreur,

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance.